

Achat d'un nouveau répéteur Wifi

Vous êtes déjà titulaire d'une offre internet Orange haut débit Pro* ou de la gamme Open Pro** et souhaitez profiter du nouveau Répéteur Wifi Orange.

50,00€ HT
remboursés

Sur l'achat d'un nouveau Répéteur Wifi d'une valeur minimale de 90,83€ HT

Du 09/04/2026 au 03/06/2026

Afin de bénéficier de votre remboursement vous devez :

1 Vérifier que vous avez droit à cette demande

- ✓ Vous êtes client professionnel, possédez une offre internet Orange haut débit Pro* ou de la gamme Open Pro** et souhaitez acheter un nouveau Répéteur Wifi d'une valeur de 90,83 euros HT.
- ✓ Cette offre de remboursement est limitée à 2 Répéteurs Wifi par abonnement souscrit.
- ✓ Un répéteur ne peut faire l'objet que d'un seul remboursement

2 Préparer les pièces justificatives suivantes :

- Copie de la dernière facture (papier ou électronique) de votre offre de la gamme Open Pro** ou Orange haut débit Pro*.
- La facture d'achat Orange de votre Répéteur Wifi, sur laquelle vous aurez entouré la date d'achat (impérativement comprise entre le 09/04/2026 et le 03/06/2026) et le prix d'achat.

3 Demander votre remboursement directement sur internet

- ✓ Connectez-vous sur <https://formulaires.odr.orange.fr/17652> ou scannez le QR Code suivant :
- ✓ Sélectionnez votre offre dans la liste proposée.
- ✓ Renseignez votre numéro de compte internet (présent sur votre facture Orange ou sur votre courrier de bienvenue).
- ✓ Scannez ou photographiez vos pièces justificatives. Si vous nous les adressez depuis votre smartphone, sachez que le temps de téléchargement est en fonction du débit de votre connexion internet. Le poids total des pièces ne doit pas dépasser 8Mo.



Attention vous avez jusqu'au 03/09/2026 minuit pour nous faire parvenir votre demande de remboursement. Seules les demandes transmises par internet en suivant les indications présentes dans ce document seront traitées.

4 Suivre l'avancement de votre dossier

- ✓ L'accusé de réception de votre demande, puis sa validation vous seront confirmés par email.
- ✓ Le montant du remboursement sera déduit sur votre facture Orange Pro dans un délai de 8 semaines après validation de votre demande.

* Livebox Pro, Livebox Pro Fibre, Livebox Pro Fibre 2 lignes, Livebox Pro Fibre Avancé, Optimale pro, Optimale pro fibre, Optimale pro Office, Optimale pro Office fibre, Connect Pro, Connect Pro Fibre, Internet pro Outre-mer, Internet Pro Solo Outre-mer (RTC), Internet Pro Fibre Outre-mer, Optimale Pro Fibre Outre-mer Optimale pro intense Outre-mer (RTC)

** Open Pro, Open Pro Fibre, Open Pro Fibre 2 lignes, Open Pro Fibre Avancé, Orange Open pro, Orange Open pro office, Orange Open pro office fibre, Connect Pro Open, Connect Pro Open Fibre

Conformément à la loi "Informatique et libertés" du 06/01/78, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données vous concernant en écrivant à : Orange Service Clients - Gestion des données personnelles - 33732 Bordeaux Cedex 9, en joignant la copie de votre pièce d'identité.

Orange, Société Anonyme au capital de 10 640 226 396€
111, quai du Président Roosevelt 92130
Issy-les-Moulineaux - RCS Nanterre 380 129 866



Orange Restricted

